

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de présents : 46  
absent : 0  
excusés : 3

### Point 9 Décision Modificative n° 1-2017.

REÇU À LA PRÉFECTURE

23 OCT. 2017

#### Présents :

Sous la présidence de M. le Maire Gilbert MEYER, Melle, Mmes et MM. les Adjointes HEMEDINGER Yves, GANTER Claudine, JAEGY Matthieu, WEISS Jean-Jacques, UHLRICH-MALLET Odile, FRIEH René, CHARLUTEAU Christiane, BRUGGER Maurice, SISSLER Jean-Paul, DENEUVILLE Karen, HANAUER Serge, SIFFERT Cécile, HOUPIN Roseline, STRIEBIG-THEVENIN Cécile, Mmes et MM. les Conseillers municipaux BARDOTTO Stéphanie, BECHLER Jean-Pierre, BENNAGHMOUCH Saloua, BERSCHY Sébastien, BRANDALISE Nejla, CLOR Cédric, DE CARVALHO Margot, DENECHAUD Tristan, DENZER-FIGUE Laurent, ERHARD Béatrice, GRUNENWALD Dominique, HAMDAN Mohammad, HILBERT Frédéric, HUTSCHKA Catherine, LATHOUD Marie, LEUZY Philippe, LOUIS Corinne, MEISTERMANN Christian, OUADI Pierre, PELLETIER Manurêva, REMOND Robert, RENIS Gérard, SANCHEZ Caroline, SCHOENENBERGER Catherine, SPAETY Eric, VALENTIN Victorine, VOLTZENLOGEL Patrick, WAEHREN Guy, WOLFS-MURRISCH Céline, YILDIZ Yavuz et ZINCK Dominique.

#### Ont donné procuration :

M. Jacques DREYFUSS qui donne procuration à M. HEMEDINGER, Mme Dominique HOFF qui donne procuration à Mme LATHOUD et Mme Claudine ANGLARET-BRICKERT qui donne procuration à M. MEISTERMAN.

Nombre de voix pour : 45  
contre : 2  
abstentions : 2

Secrétaire de séance : Mme Karen DENEUVILLE  
Transmission à la Préfecture : 23 OCT. 2017

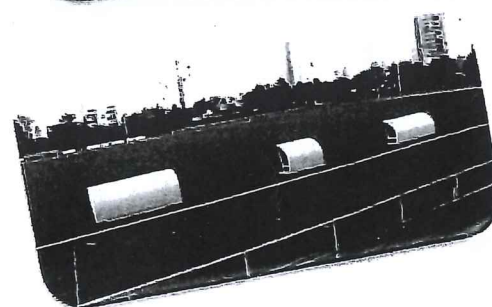
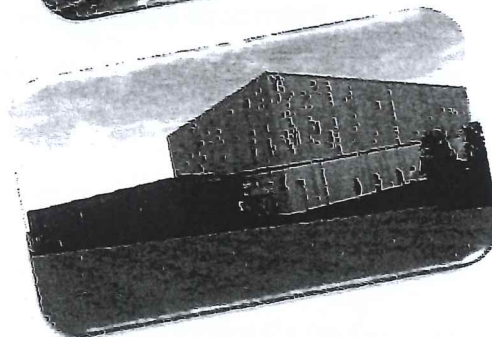
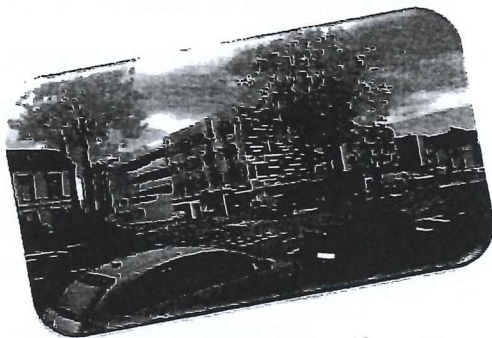
23 OCT. 2017

Séance du Conseil Municipal  
du 16 octobre 2017

## DECISION MODIFICATIVE N°1-2017

### Point n° 9

Rapport de présentation



Rapporteur :

**Mr JAEGY – Adjoint au Maire**

130

## Table des matières

PRESENTATION GENERALE .....	3
BUDGET PRINCIPAL .....	4
I. La section de fonctionnement.....	4
A. Les recettes réelles de fonctionnement.....	4
1. Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté.....	4
2. Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses .....	4
3. Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations .....	4
B. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	5
1. Chapitre 012 - Charges de personnel .....	5
2. Chapitre 014 - Atténuations de produits.....	5
3. Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante .....	5
4. Chapitre 66 - Charges financières.....	5
5. Chapitre 67 - Charges exceptionnelles .....	6
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	6
A. Les recettes réelles d'investissement .....	6
1. Chapitre 13 - Subventions d'investissement .....	6
2. Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées.....	7
3. Chapitre 45 - Opérations pour le compte de tiers .....	7
B. Les dépenses réelles d'investissement .....	7
1. Les dépenses d'équipement.....	7
2. Les dépenses financières.....	9
3. Les opérations pour le compte de tiers.....	9
Les budgets annexes .....	9
I. Festival de Jazz.....	9
II. Festival du Livre et Espace Malraux .....	9

## PRESENTATION GENERALE

La **décision modificative n°1** de l'exercice 2017 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif, pour tenir compte de la consommation finale effective des crédits et des événements de toute nature intervenus entretemps.

Elle s'inscrit dans la continuité des orientations prises lors de l'élaboration du budget primitif 2017, à savoir :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement
- dégager un autofinancement conséquent visant à limiter le recours à l'emprunt
- maintenir un niveau de dépenses d'équipement élevé.

En poursuivant une gestion rigoureuse et optimisée, qui est la marque de fabrique colmarienne, cette décision modificative se caractérise :

- pour **la section de fonctionnement** par :
  - ✓ **l'absence de dépenses nouvelles**, confortant ainsi leur stabilité depuis 2014,
  - ✓ des **recettes supplémentaires** pour un montant de **2 153 000 €** dont **1 131 800 €** au titre de l'ajustement de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016. **La Ville de Colmar récolte ainsi les fruits de sa bonne gestion.**

Il en résulte mécaniquement **une amélioration** de la **capacité d'autofinancement** de **2 153 000 €**.

L'**épargne brute** reste ainsi à **un niveau particulièrement élevé** pour atteindre **13,1 M€**, en progression de **1 021 200 €** ( $2\,153\,000\text{ €} - 1\,131\,800\text{ €}$ ) par rapport au budget primitif 2017.

- pour la **section d'investissement** par :
  - ✓ le maintien d'un volume de **dépenses d'équipement d'un niveau élevé** avec un montant supérieur à **40 M€** (*reports inclus*), malgré une **baisse des dépenses** de **5 201 000 €** qui pour l'essentiel sont différées sur l'exercice 2018,
  - ✓ une baisse parallèle des recettes (*hors emprunts*) de **222 000 €** en lien avec la réduction des dépenses d'équipement.

Le **besoin de financement** de la section d'investissement est ainsi diminué de **4 979 000 €** ( $5\,201\,000\text{ €} - 222\,000\text{ €}$ ).

Les ajustements de la décision modificative n° 1 permettent de réduire le volume **des emprunts** inscrits au budget primitif 2017 à hauteur de **7 132 000 €**.

Ainsi, **l'endettement de la Ville de Colmar restera contenu** en 2017 avec une progression de **l'encours de la dette** de seulement **0,6 M€**. De **15,2 M€** prévus au budget primitif 2017 ( $16,2\text{ M€}$  avec les reports), le recours à l'emprunt se limitera ainsi à **8 M€** contre un remboursement en capital de la dette de **7,4 M€**.

## BUDGET PRINCIPAL

### I. La section de fonctionnement

Elle s'établit à **0 €** en dépenses et à **+ 2 153 000 €** en recettes.

#### A. Les recettes réelles de fonctionnement

Elles sont en augmentation de **2,23 %** par rapport aux crédits inscrits lors du budget primitif. Cette évolution s'explique principalement par la revalorisation du résultat de fonctionnement reporté et des dotations de l'Etat, pour lesquelles la prévision budgétaire avait été « très prudente » lors de l'élaboration du budget primitif 2017.

Libellés	B.P. 2017	DM n° 1 - 2017	B.P. + D.M. n° 1	Evol. D.M. n°1 / B.P.
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	8 000 000	1 131 800	9 131 800	14,15%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	1 031 000	0	1 031 000	0,00%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIV.	13 212 000	160 000	13 372 000	1,21%
73 IMPOTS ET TAXES	54 067 000	0	54 067 000	0,00%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	17 089 000	861 200	17 950 200	5,04%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 870 000	0	1 870 000	0,00%
76 PRODUITS FINANCIERS	1 114 000	0	1 114 000	0,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	112 000	0	112 000	0,00%
<b>Total général</b>	<b>96 495 000</b>	<b>2 153 000</b>	<b>98 648 000</b>	<b>2,23%</b>

#### 1. Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté

Le résultat de fonctionnement reporté est augmenté de **1 131 800 €**, afin de tenir compte du résultat constaté lors de la clôture définitive des comptes de l'exercice 2016. Lors du vote du budget primitif 2017, il avait été estimé à **8 000 000 €**. Le montant total s'établit ainsi à **9 131 800 €**.

#### 2. Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses

Les droits de stationnement et de parking sont revalorisés de **160 000 €**, notamment en raison de l'augmentation tarifaire applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 et de l'évolution des recettes réellement encaissées au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2017.

#### 3. Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

Elles sont abondées de **861 200 €**, en raison essentiellement d'une majoration des :

- dotations (+ **499 200 €**) sous l'effet d'un abondement au niveau national de l'enveloppe destinée à la péréquation verticale et de la réforme de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) qui est intervenue en 2017 (*resserrement de l'éligibilité, suppression de la part « DSU cible et garantie de sortie exceptionnelle »*),
- compensations (+ **362 000 €**) versées par l'Etat du fait notamment du rétablissement par le gouvernement de l'exonération pour les personnes de condition modeste en 2016. En l'absence d'information précise des services fiscaux lors de l'élaboration du BP 2017, l'inscription avait été faite sur la base de l'état de notification de 2016.

## B. Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles restent stables par rapport aux crédits inscrits au budget primitif 2017. Seuls des transferts de crédits entre les chapitres budgétaires ont été opérés.

Les dépenses réelles de fonctionnement se ventilent comme suit :

Libellés	BP 2017	DM n° 1 - 2017	B.P. + D.M. n° 1	Evol. D.M. n°1 / B.P.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 600 000	0	16 600 000	0,00%
012 CHARGES DE PERS. ET FRAIS ASSIMILES	46 308 000	120 000	46 428 000	0,26%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	557 000	-80 000	477 000	-14,36%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 456 000	150 700	10 606 700	1,44%
66 CHARGES FINANCIERES	1 909 000	-160 700	1 748 300	-8,42%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	552 000	-30 000	522 000	-5,43%
68 DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROV.	107 000	0	107 000	0,00%
<b>Total général</b>	<b>76 489 000</b>	<b>0</b>	<b>76 489 000</b>	<b>0,00%</b>

### 1. Chapitre 012 - Charges de personnel

Les charges de personnel nécessitent un ajustement prudentiel à la hausse de **120 000 €**, compte tenu notamment de l'impact de la revalorisation du point d'indice, des reclassements effectués dans le cadre de mise en place du protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), de l'ajustement de la refacturation de Colmar Agglomération des personnels mis à disposition et des recrutements d'agents sur des postes vacants.

### 2. Chapitre 014 - Atténuations de produits

Elles sont revues à la baisse grâce à une diminution du montant du remboursement dû, au titre des dégrèvements accordés par l'administration fiscale, aux redevables ayant déposé une réclamation concernant l'imposition à la taxe d'habitation sur les logements vacants (- **50 000 €**) et d'un ajustement des crédits pour le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), suite à la notification du montant dû pour 2017 (- **30 000 €**).

### 3. Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Elles sont en croissance de **150 700 €**.

Il s'agit notamment :

- de la subvention de **95 700 €** due au Groupement d'Action Sociale au titre du versement du solde de l'exercice 2016 (*25 % de la subvention annuelle*),
- d'une subvention complémentaire à la Société Schongauer de l'ordre de **55 000 €**, ayant vocation à compenser les postes devenus vacants par du personnel recruté en propre par la société, conformément aux termes de la convention approuvée par délibération du Conseil Municipal du 19 septembre 2016.

### 4. Chapitre 66 - Charges financières

Elles sont diminuées à hauteur de **160 700 €** en raison du niveau de notre trésorerie, qui a permis de ne pas recourir à la ligne de trésorerie et de décaler la mobilisation des emprunts à la fin de cette année.

## 5. Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Les crédits inscrits au budget primitif 2017 au titre de l'annulation des titres sur exercices antérieurs pour la taxe locale sur la publicité extérieure suite à des contestations, peuvent être réduits à hauteur de **18 750 €**.

Par ailleurs, suite à la participation de Vialis au financement du Festival du Livre dans le cadre du mécénat pour **11 250 €**, la subvention d'équilibre versée par le budget principal peut être diminuée à due concurrence et passe ainsi de **144 600 €** à **133 350 €**. Cet ajustement avait déjà été fait en 2016, avec le mécénat de la SCCU (**15 000 €**).

## II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'élève en dépenses à **-5 201 000 €** et en recettes à **-7 354 000 €**.

### A. Les recettes réelles d'investissement

Hors excédents de fonctionnement capitalisés et recettes liées à la gestion active de la dette, elles se ventilent comme suit :

Chap	Intitulés	B.P. 2017 + Reports	D.M. n° 1 - 2017	B.P. + reports + D.M. n°1 - 2017	Evol. DM n°1 /BP + reports
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 554 000	0	2 554 000	0,00%
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 900 000	0	3 900 000	0,00%
13	Subventions d'investissement	9 175 308	-225 500	8 949 808	-2,46%
16	Emprunts et dettes assimilées	16 254 692	-7 132 000	9 122 692	-43,88%
21	Immobilisations corporelles	56 000	0	56 000	0,00%
27	Autres immobilisations financières	1 243 000	0	1 243 000	0,00%
45	Opérations pour compte de tiers	130 000	3 500	133 500	2,69%
<b>Total</b>		<b>33 313 000</b>	<b>-7 354 000</b>	<b>25 959 000</b>	<b>-22,08%</b>

### 1. Chapitre 13 - Subventions d'investissement

Elles sont globalement en retrait de **225 500 €**.

Ce chapitre enregistre principalement :

- une dotation complémentaire de **397 500 €** suite à la notification du produit des amendes de polices, ce qui porte la recette de l'exercice à **1 497 500 €**. Cette évolution s'explique par une augmentation de la valeur du point et une progression du nombre de contraventions dressées sur notre territoire ;
- la suppression des crédits inscrits au budget primitif 2017 au titre des subventions de l'Etat et de la Région Grand Est d'un montant de **671 000 €** pour financer les Dominicains de Colmar. Les crédits seront réinscrits dans le budget 2018 pour tenir compte de l'état d'avancement des travaux.

## 2. Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

Pour équilibrer la DM n° 1, les emprunts et dettes assimilées sont diminués de **7 132 000 €**, ce qui porte les crédits de l'exercice à **9 122 692 €**.

## 3. Chapitre 45 - Opérations pour le compte de tiers

Les crédits inscrits au titre des mises en sécurité d'immeubles menaçant ruine sont abondés de **3 500 €**.

### B. Les dépenses réelles d'investissement

Hors dépenses liées à la gestion active de la dette, du déficit d'investissement reporté, les dépenses réelles se ventilent comme suit :

Intitulés	B.P. 2017 + Reports	D.M. n° 1 - 2017	B.P. + reports + D.M. n°1 - 2017	Evol. DM n°1 /BP + reports
Dépenses d'équipement	45 411 600	-5 380 200	40 031 400	-11,85%
Dépenses financières	9 130 400	175 700	9 306 100	1,92%
Opérations pour le compte de tiers	191 000	3 500	194 500	1,83%
<b>Total</b>	<b>54 733 000</b>	<b>-5 201 000</b>	<b>49 532 000</b>	<b>-9,50%</b>

#### 1. Les dépenses d'équipement

Elles sont globalement en recul de **5 380 200 €** par rapport aux crédits inscrits au budget primitif 2017, pour tenir compte de l'état d'avancement effectif des différentes opérations.

Elles se ventilent comme suit :

- Immobilisations incorporelles **+ 43 100 €**
- Subventions d'équipement **+ 28 670 €**
- Immobilisations corporelles **- 250 970 €**
- Opérations individualisées **- 5 201 000 €**

##### a) Les immobilisations incorporelles

Les crédits sont globalement revalorisés de **43 100 €** du fait essentiellement d'un ajustement des frais d'études pour la future Maison des Archives à hauteur de **29 400 €** et d'une inscription complémentaire de crédits pour la numérisation de fichiers pour les Dominicains de Colmar pour **12 000 €**.

##### b) Les subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont abondées de **28 670 €**.

Il s'agit principalement d'un ajustement de **25 000 €** pour le marché couvert en vue de la réalisation d'une terrasse.

##### c) Immobilisations corporelles

Elles sont en recul de **250 970 €**, en raison notamment des principaux ajustements suivants :

- **- 348 000 €** pour les acquisitions foncières dans l'attente de l'accord des propriétaires dans le cadre des transactions route de Rouffach,
- **- 130 000 €** pour des acquisitions de bâtiments pour tenir compte du besoin réel,



- - 60 000 € de crédits différés sur le budget 2018 pour l'amélioration des aires de jeux,
- + 190 600 € pour l'aménagement de la future Maison des Archives,
- + 162 730 € à destination des structures sportives.

#### *d) Opérations d'investissement individualisées*

Elles sont globalement en reflux de **5 201 000 €**.

Parmi les **évolutions à la baisse**, on peut citer :

- **Gymnase Grillenbreit - 2 420 000 €**  
Suite au décalage dans le temps de l'opération, les crédits de paiement à hauteur de **2 420 000 €** seront rephasés dans le cadre de l'AP / CP sur les crédits de paiement de l'exercice 2018.
- **Les Dominicains de Colmar - 1 707 000 €**  
Pour tenir compte du planning d'exécution des travaux, les crédits de paiement sont réduits de **1 707 000 €** et feront l'objet d'une réinscription en 2018.
- **Equipement couvert d'athlétisme - 1 420 000 €**  
Compte tenu du calendrier d'exécution des travaux, les crédits à hauteur de **1 420 000 €** sont différés sur les exercices 2018 et suivants.
- **Requalification du secteur Luxembourg - 340 000 €**  
Les travaux n'étant pas réalisés avant 2018, il est proposé de différer les crédits sur 2018.
- **Montagne Verte : parking souterrain & espace paysager - 185 000 €**  
Une partie seulement des études de faisabilité sera faite cette année et la suite en 2018.
- **Mise aux normes accessibilité bâtiments communaux - 150 000 €**  
Le planning d'exécution de travaux nécessite de décaler les crédits pour un montant de **150 000 €** sur le budget 2018.
- **Regroupement des dépôts des espaces verts - 30 000 €**  
Le projet n'étant pas consolidé à ce jour, les crédits à hauteur de **30 000 €** sont différés sur les exercices 2018 et suivants.
- **Renouvellement urbain Bel'Air - Florimont - 29 000 €**  
En l'absence d'études complémentaires avant la signature de la convention, les crédits sont décalés sur le budget 2018.
- **Plan local d'urbanisme - 10 000 €**  
Par délibération en date du 27 mars 2017, le conseil municipal a approuvé le plan local d'urbanisme (PLU). Les crédits budgétaires peuvent être ajustés à la baisse à hauteur de **10 000 €** pour tenir compte de la dépense effective.

Parmi les **évolutions à la hausse**, on peut citer :

- **Parking Gare / Bleylé + 1 090 000 €**

L'état d'avancement de l'opération nécessite d'abonder les crédits à hauteur de 1 090 000 € en 2017.

## 2. Les dépenses financières

### a) Les subventions d'investissement

Il s'agit pour l'essentiel d'annulations de titres sur exercices antérieurs pour 136 800 €, émis à l'encontre du Conseil Départemental pour des plantations d'alignement et la sécurisation d'un passage piétons, suite à des décisions rendues par le Tribunal Administratif de Strasbourg. Ce montant est partiellement neutralisé par l'émission d'un nouveau titre de recette pour 44 200 € au titre de la sécurisation des passages piétons.

### 3. Les opérations pour le compte de tiers

Elles sont réajustées de 3 500 € pour des travaux effectués d'office pour le compte de tiers. Ces dépenses sont neutralisées par l'inscription de recettes d'un montant identique.

## Les budgets annexes

### I. Festival de Jazz

Il s'agit d'abonder à hauteur de 3 000 € la rémunération des intermittents du spectacle imputée au chapitre 011 et de diminuer de 3 000 € les cachets versés aux artistes imputés au chapitre 012.

### II. Festival du Livre et Espace Malraux

En ce qui concerne le **Festival du Livre**, il est nécessaire d'inscrire en dépenses de fonctionnement un crédit de 2 600 € pour l'annulation de titres de recettes émis en 2016.

Cette dépense supplémentaire est financée par une diminution similaire des charges à caractère général.

Côté recettes, en contrepartie de l'inscription de la participation de Vialis au financement du Festival du Livre, qui n'avait pas été prise en compte lors de l'élaboration du budget primitif 2017, la subvention d'équilibre du budget principal est diminuée de 11 250 €. Elle passe ainsi de 144 600 € à 133 350 €.

Pour l'**Espace Malraux**, il s'agit d'inscrire un crédit de 800 € pour admettre des créances en non-valeur, financé par une diminution des charges à caractère général.

-0-0-0-0-

Vous trouverez, en annexe, un tableau récapitulant toutes les écritures réelles auxquelles ont été ajoutées toutes les écritures d'ordre, en sorte de donner une vision d'ensemble.

En conséquence, il est demandé de bien vouloir accepter le projet de délibération suivant :

### LE CONSEIL,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances élargie du 9 octobre 2017,

Vu l'avis des Commissions Réunies,

Après avoir délibéré,

### ARRETE

La Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2017 au montant en équilibre (opérations réelles et d'ordre) :

<b>Budget principal Ville</b>	<b>-2 174 000 €</b>
Section d'investissement	-4 327 000 €
Section de fonctionnement	2 153 000 €

<b>Budget annexe Festival de Jazz</b>	<b>0 €</b>
Section d'investissement	0 €
Section de fonctionnement	0 €

<b>Budget annexe Festival du Livre - Espace Malraux</b>	<b>0 €</b>
Section d'investissement	0 €
Section de fonctionnement	0 €

REÇU À LA PRÉFECTURE

23 OCT. 2017

Le Maire,



Pour ampliation conforme  
Colmar, le 19 OCT. 2017

Secrétaire adjoint du Conseil municipal

**ADOPTÉ**

Vue synoptique

Libellés	Budget primitif			Budget primitif		Total budget primitif	Budget modificative n° 1		Total budget modificative n° 1	Total budget primitif + décision modificative n° 1
	Exécutions réelles	Reprises	Exécutions d'origine	Exécutions réelles	Exécutions d'origine		Total décision modificative n° 1	Total budget primitif + décision modificative n° 1		
<b>Budget principal</b>	<b>143 040 000 €</b>	<b>4 291 000 €</b>	<b>22 646 000 €</b>	<b>169 977 000 €</b>	<b>169 977 000 €</b>	<b>-5 201 000 €</b>	<b>3 027 000 €</b>	<b>-2 174 000 €</b>	<b>167 803 000 €</b>	
Fonctionnement	76 489 000 €	0 €	21 126 000 €	97 615 000 €	97 615 000 €	0 €	2 153 000 €	2 153 000 €	99 768 000 €	
Investissement (1)	66 551 000 €	4 291 000 €	1 520 000 €	72 362 000 €	72 362 000 €	-5 201 000 €	874 000 €	-4 327 000 €	68 035 000 €	
<b>Budget annexe Festival du Film</b>	<b>177 200 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>177 200 €</b>	<b>177 200 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>177 200 €</b>	
Fonctionnement	177 200 €	0 €	0 €	177 200 €	177 200 €	0 €	0 €	0 €	177 200 €	
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
<b>Budget annexe Festival de Jazz</b>	<b>95 300 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>95 300 €</b>	<b>95 300 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>95 300 €</b>	
Fonctionnement	95 300 €	0 €	0 €	95 300 €	95 300 €	0 €	0 €	0 €	95 300 €	
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
<b>Budget annexe Festival du Livre - Espace Malraux</b>	<b>377 620 €</b>	<b>0 €</b>	<b>460 €</b>	<b>378 080 €</b>	<b>378 080 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>378 080 €</b>	
Fonctionnement	377 120 €	0 €	460 €	377 580 €	377 580 €	0 €	0 €	0 €	377 580 €	
Investissement	500 €	0 €	0 €	500 €	500 €	0 €	0 €	0 €	500 €	
<b>Consolidation</b>	<b>143 690 120 €</b>	<b>4 291 000 €</b>	<b>22 646 460 €</b>	<b>170 627 580 €</b>	<b>170 627 580 €</b>	<b>-5 201 000 €</b>	<b>3 027 000 €</b>	<b>-2 174 000 €</b>	<b>168 453 580 €</b>	
Fonctionnement	77 138 620 €	0 €	21 126 460 €	98 265 080 €	98 265 080 €	0 €	2 153 000 €	2 153 000 €	100 418 080 €	
Investissement	66 551 500 €	4 291 000 €	1 520 000 €	72 362 500 €	72 362 500 €	-5 201 000 €	874 000 €	-4 327 000 €	68 035 500 €	
(1) Détail des écritures réelles hors opérations liées à la gestion active de la dette, résultat d'investissement reporté et dépenses imprévues	66 551 000 €	4 291 000 €				-5 201 000 €				
+ opérations liées à la gestion active de la dette	11 300 000 €	0 €				0 €				
+ résultat d'investissement reporté	4 809 000 €	0 €				0 €				